

Autorisation Homéopathie et Doliprane

Je soussigné(e).....,père, mère, tuteur de l'enfant.....
autorise les animatrices de l'Association Intercommunale du Pays Dunois à utiliser de l'homéopathie
en cas de besoin ainsi que du doliprane 300 ou 500

A Dun le Palestel, le